

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 65 (1951)

**Heft:** 2-3

**Artikel:** Les armoiries de La Neuveville [suite]

**Autor:** Rais, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746600>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

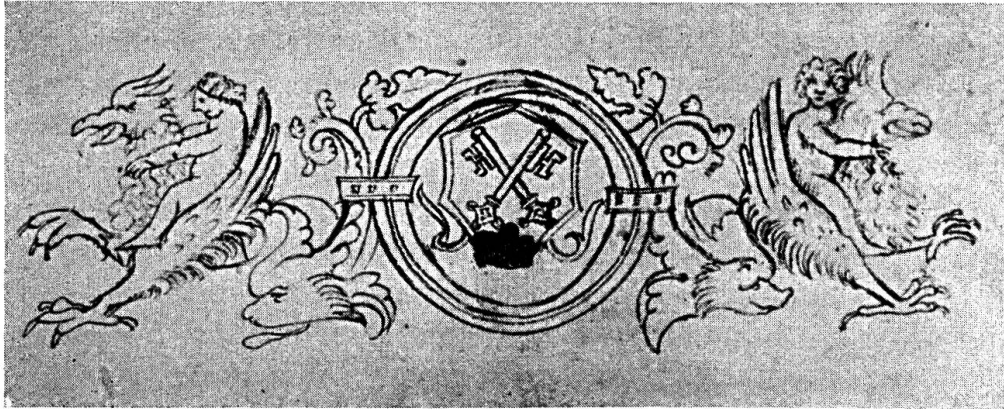


Fig. 63. Armoiries de La Neuveville, 1537.

## Les armoiries de La Neuveville ✓

par ANDRÉ RAIS

(suite)

### LES SCULPTURES SUR PIERRE

Visitons la Blanche Eglise. Après nous être recueillis un instant, après avoir admiré les anciennes fresques du moyen âge, entrons dans la chapelle orientale dédiée à la Vierge Marie. La date 1458 se lit gravée sur le pilier est. Levons les yeux et examinons tout à notre aise deux magnifiques clefs de voûtes. Elles tiennent chacune, sculptées dans la pierre, les armoiries de La Neuveville, lesquelles sont de gueules à deux clefs d'argent posées en sautoir sur un mont de trois coupeaux de sable. Arrêtons-nous aussi dans la chapelle du milieu dont la clef de voûte enferme deux mêmes écus accolés (fig. 64). Au-dessus de la porte d'entrée de la chaire, nous retrouvons le même blason, les mêmes émaux et la date 1536.

Parcourons à présent la rue du Marché ; jetons un coup d'œil à la fontaine du banneret située près de la Tour rouge. Sous le chapiteau, les clefs des quatre

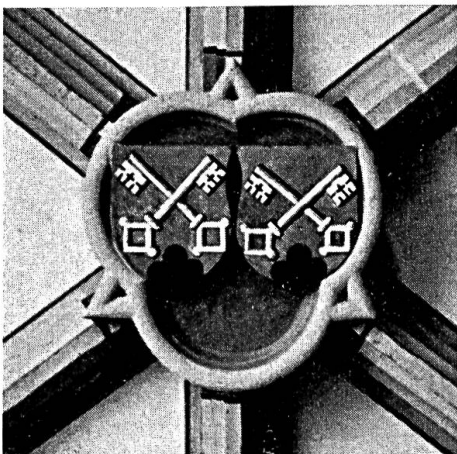


Fig. 64. Clé de voûte à la Blanche Eglise.

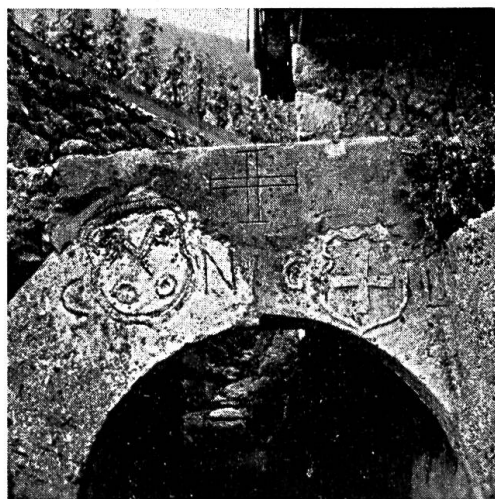


Fig. 65. Ponceanu entre La Neuveville et Gléresse.

écussons ont été rasées à la Révolution. Seuls, les trois coupeaux sont encore présents dans un fond de gueules tandis que les clefs ont été peintes en blanc. On les remarque encore sur le gonfanon rouge que le bandelier tient dans sa main droite, tandis que le chien qui garde son maître serre dans ses pattes l'écu aminci de la cité<sup>1)</sup>. Descendons la rue. Vis-à-vis de la maison de la Confrérie des Vignerons, le fût de la fontaine est aussi décoré ici d'un banneret. Il déploie un drapeau aux armes de la ville, mais sans coupeaux. Il est flanqué d'un ourson mal léché armé d'une arquebuse ; celui-ci met en joue je ne sais quel ennemi imaginaire. Deux blasons, fond rouge, clefs argent<sup>1)</sup>, monts sinople, sont soutenus par quatre sirènes. Ces deux fontaines monumentales datent de 1550. Le 10 avril de l'année précédente, Laurent Perréol ou Perroux, de Cressier<sup>2)</sup>, que les documents dénomment tantôt architecte, entrepreneur, maître-maçon ou burnelier, prenait l'engagement d'édifier

deux bornels ou fontaines et de placer sur chacune d'elle une figure ou image au choix du conseil<sup>3)</sup>.

Le territoire communal de La Neuveville s'étend, côté est, jusqu'au ruisseau du Fornel de Gléresse. Enjambant ce ruisseau, un petit pont en pierre de taille porte les clefs de la cité du lac et les armes de la commune de Gléresse (fig. 65). On y relève les lettres suivantes de chaque côté des écus :

C (ommune) N (euveville)  
G (emeinde) L (igertz)

#### LES SCULPTURES SUR BOIS

Retournons à la Blanche Eglise. Plaçons-nous devant la chaire de vérité en bois sculpté polychrome (fig. 66). Les armoiries de la ville se détachent sur le panneau du milieu et l'année 1536 nous rappelle que cette tribune a été posée en cet endroit quelque temps après la réformé. L'écu est de gueules à deux

clefs d'argent posées en sautoir sur un mont de trois coupeaux de sable.

Visitons à présent l'hôtel de ville, anciennement maison ès bourgeois. En entrant

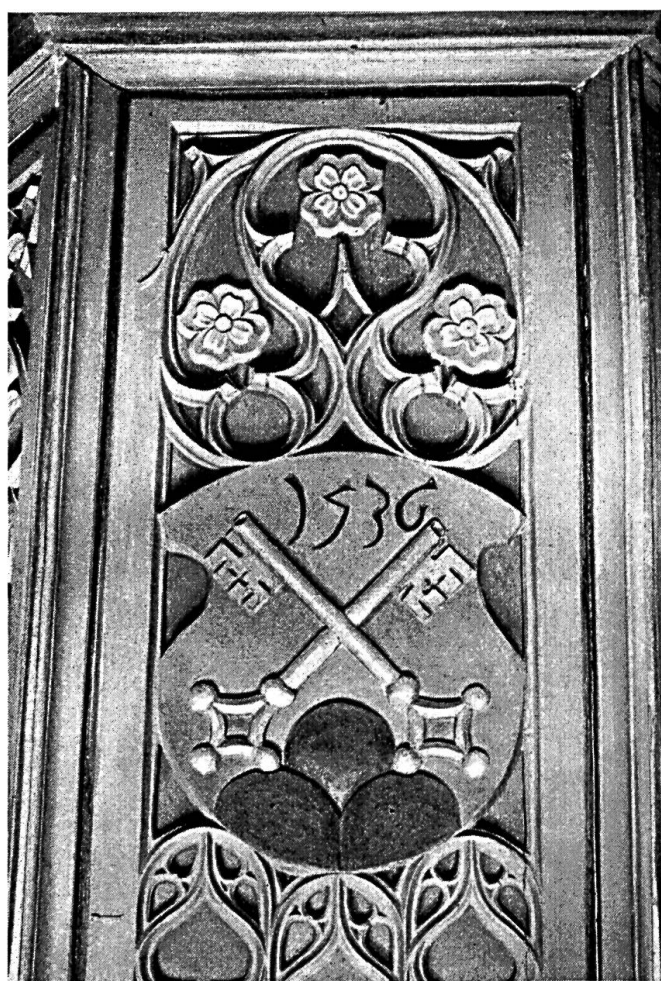


Fig. 66. Chaire de la Blanche Eglise.

<sup>1)</sup> Les clefs ont été cassées à la Révolution. Elles sont actuellement peintes.

<sup>2)</sup> Auteur de la fontaine du Sauvage (1576) de Delémont ; de la fontaine du Suisse (1558) de Porrentruy, rénovée en 1913 ; de la fontaine de la Samaritaine de Porrentruy (1564) et de la fontaine de la Boule dorée (1568) de la dite ville.

<sup>3)</sup> Monuments historiques du Jura 220.

dans le hall des pas perdus, une grande cheminée couverte d'un large manteau présente les armoiries traditionnelles et le millésime 1593.

Pénétrons dans la salle du conseil. Le fauteuil du maire est plus grand que les autres. Son dos sculpté en relief montre les armoiries de la ville, deux clefs, trois coupeaux et l'année 1692 (fig. 67). L'écu, entre deux lions, est timbré d'une gorgone habillée de la *lorica plumata*. Mais la gorgone neuvevilloise a perdu son regard menaçant de jadis. Le fauteuil est signé des initiales A.B.

Au dos d'un second fauteuil, richement sculpté, le visiteur remarque les mêmes armoiries, toutefois sans les coupeaux ni la gorgone.

Une poutre du plafond du bureau municipal est ornée d'un écusson dont les clefs ont été peintes il y a quelques années. On relève cependant sous cette peinture les traces d'un mont de trois coupeaux. Les meubles, qui avaient été sculptés au XVI<sup>e</sup> siècle, ont été arrachés à la Révolution.



Fig. 67. Dossier de fauteuil.

#### LES DESSINS ET LES PEINTURES

Le premier croquis des armoiries neuvevilloises date de l'année 1502 (fig. 68). L'écu, à la forme plaisante, donne asile aux deux clefs posées en sautoir sur un mont de trois coupeaux. Au-dessous, nous parvenons à déchiffrer cette devise :

« Dieu pour guide ». Ce dessin à la plume met en valeur la couverture en parchemin des « Reconnaissances de La Neuveville de 1537 », œuvre du notaire Jean Bosset <sup>4)</sup>. C'est une couverture de réemploi, car elle protégeait, en 1502, un autre codex.

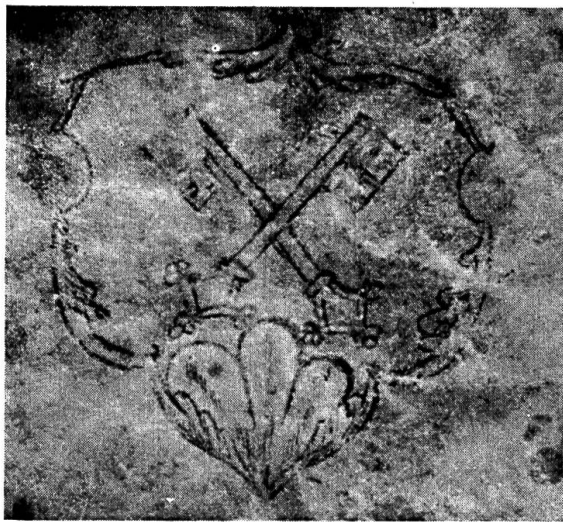


Fig. 68. Couverture de registre.

Ouvrons ce livre. La page de garde détient deux vignettes exécutées par Jean Bosset lui-même. En haut, les armoiries de La Neuveville, deux clefs posées sur un mont de trois coupeaux de sable, s'étalent dans un disque rond. Les supports sont originaux : deux têtes de dauphins et deux animaux fantastiques bridés par deux enfants nus (fig. 63). Au bas de la page, un enfant monte une lionne.

Connaissez-vous la Tour rouge de La Neuveville ? En 1575, elle avait été couverte de peintures. En 1642, on fit marché avec « honoré sieur Dijin de Besançon pour repeindre à nouveau les mêmes portraits qui y sont déjà, lesquels le dit maître fera tout en huile avec de bonnes et neuves couleurs, les lions qui y sont dorés, et les écritures aussi dorées, et les clefs de la ville d'argent, le tout à ses frais moiennant

<sup>4)</sup> Archives de la Bourgeoisie de La Neuveville, coffre-fort.

quoi lui sera délivré pour ses peines, labeurs, huile et peinture 400 pots de bon vin et pour l'huile 1 pistole »<sup>5)</sup> C'était une façon très originale de remplir sa cave !

Depuis 1927, les armoiries de la ville, dont les trois coupeaux sont d'un jaune pâle, ont comme support un lion d'or.

Avec mon ami le Dr Olivier Clottu, ouvrons les volumes des archives de la Bourgeoisie de La Neuveville qui sont décorés d'une vignette (fig. 69). Voici l'emblème de la Fabrique, dessin du maître d'église, Jacques Monnin. Il met en relief le rôle des cens de la Blanche Eglise de 1520<sup>6)</sup>.

Voici également deux ex-libris qui sont collés sur les pages de garde du cartulaire de La Neuveville ; le premier (19×9 cm.) est du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 70), le second (22,5×16 cm.) du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7)</sup>.

Puis deux dessins du notaire Vincent Bourcard qui datent de 1578. Le premier représente la

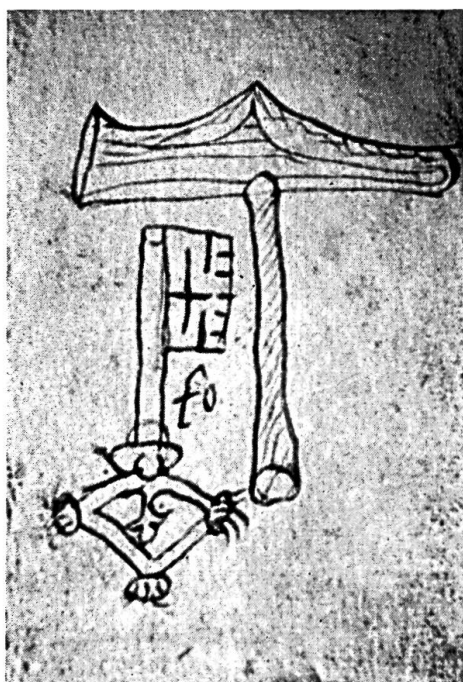


Fig. 69. Emblème de la Fabrique de La Neuveville.



Fig. 70. Ex-libris de 1560.

crose épiscopale de Bâle sur un mont de trois coupeaux et, brochant sur le tout, deux clefs posées en sautoir (fig. 71). Sur l'écu du second croquis, le casque est décoré d'un drapeau qui rappelle la bannière de 1394, mais sans coupeaux (fig. 72)<sup>8)</sup>.

Deux autres dessins du XVI<sup>e</sup> siècle, l'un sur la couverture, le second à l'intérieur du « Libure ou sont mis et rediges par escript tous les contes annuellement rendus

<sup>5)</sup> Monuments historiques du Jura 210.

<sup>6)</sup> E 17. 2.

<sup>7)</sup> A 1.

<sup>8)</sup> B 29. 1.

par les officiers de la Neufueville... »<sup>9)</sup> montrent les deux clés et le mont. Pour le premier, le scribe a utilisé une encre rouge et pour le deuxième, une encre rouge et verte.

Sous le mot d'ordre La Neuveville, le « Répertoire de la Registrature des documents de Delémont » travail accompli par le secrétaire municipal Jean-Georges Bajol de 1728 à 1732<sup>10)</sup>, donne un dessin à la plume des dites armoiries. Nous cons-

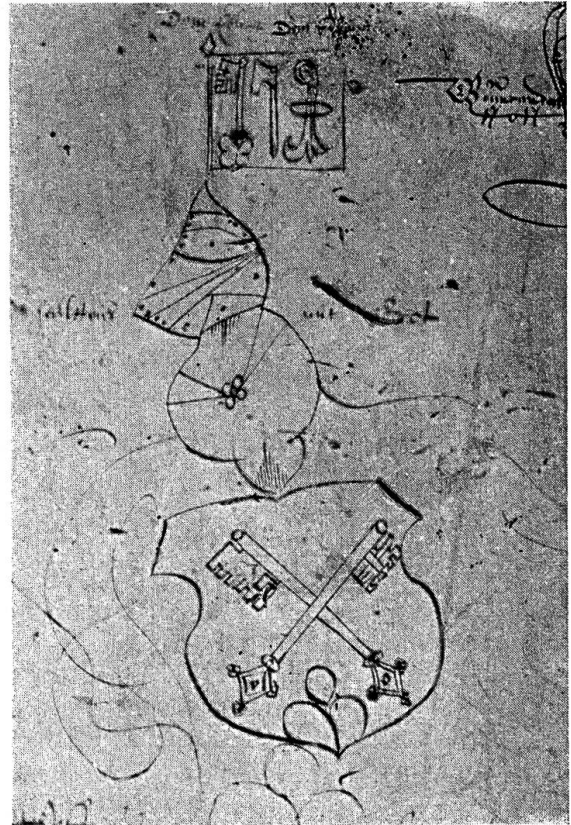
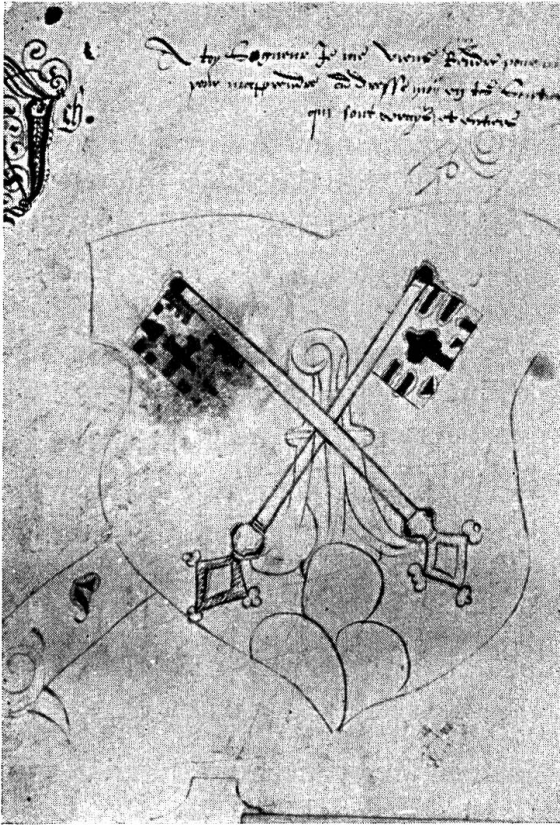


Fig. 71. et 72. Croquis du notaire Vincent Bourcard, 1578.

tatons cependant qu'une main étrangère a changé l'or des coupeaux. Bajol indique les émaux par des traits serrés et fléchis. L'encre est brune. Les hachures obliques dans les trois coupeaux sont, au contraire, espacées, rectilignes et de couleur verte tirant sur le gris. Face au croquis, Bajol d'ajouter : « La Neuveville ou Bonneville tient le second rang aux États parmi les villes et a voix et séance dans les cessions ; mais, depuis la combourgeoisie qu'elle a avec Berne, elle ne se trouve pas aux assemblées que bien rarement<sup>11)</sup> ».

(A suivre.)

<sup>9)</sup> F 41.

<sup>10)</sup> Archives de la ville de Delémont. Voyez l'état civil de Bajol dans A. Rais, « Les armoiries de la ville et du district de Delémont », p. 33, note 1.

<sup>11)</sup> Page 174.